CHARTE
DE COOPÉRATION

entre le **CESER Grand Est**
et les **Conseils de développement**
du Grand Est

27 mai 2025

Depuis plus d'une décennie, le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) Grand Est et les Conseils de développement du Grand Est construisent une relation de confiance fondée sur une vision partagée : celle d'une démocratie participative vivante, ouverte, ancrée dans les territoires et au service de l'intérêt général.

La Conférence régionale des Conseils de développement du Grand Est (CRCD), collectif créé en 2016, issu d'une volonté de mettre en réseau les Conseils de développement, constitue une instance structurante de cette dynamique.

Cette coopération entre CESER et CRCD a donné lieu à de nombreux échanges, des rencontres régulières, ainsi qu'à la corédaction d'un Livre blanc dès 2017 témoignant de la volonté commune de formaliser et d'approfondir ce partenariat. Intitulé « Vers de nouvelles formes d'expression citoyenne », il explicite ce que pourrait être la place de la société civile dans la gouvernance territoriale et comment replacer le citoyen au centre de la décision publique.

Dans un contexte de crise démocratique, de remise en question des instances de représentation et de nécessaire transformation des pratiques politiques, il est plus que jamais essentiel de consolider les coopérations citoyennes, de valoriser la parole des habitants, des acteurs du territoire, de la société civile en général et de renforcer les synergies entre les différentes formes de participation.

Objet de la charte

La présente charte a pour objet de formaliser, d'encourager et développer les engagements mutuels du CESER Grand Est et des Conseils de développement du Grand Est, afin de :

- Valoriser et articuler les rôles complémentaires de nos instances respectives dans le champ de la démocratie participative ;
- Capitaliser sur nos savoir-faire, nos expériences et nos productions ;
- Développer des réflexions communes et des initiatives partagées ;
- Accroître la visibilité de nos instances participatives auprès des institutions, des médias et des citoyens ;
- Contribuer à rappeler aux décideurs publics l'intérêt et la nécessité d'associer les citoyens dans le processus d'élaboration des politiques publiques.

Principes communs

Les signataires de cette charte partagent les principes suivants :

- Dialogue, indépendance, respect du pluralisme ;
- Coopération et ouverture à la société civile ;
- Ancrage territorial et attention à la diversité des publics ;
- Volonté de co-construction, d'expérimentation et de pédagogie citoyenne.

Axes de coopération

Les coopérations porteront notamment sur les axes suivants :

- Renforcer les synergies et complémentarités entre nos instances de démocratie participative ;
- Développer les échanges réguliers entre les représentants du CESER et des Conseils de développement, à travers des rencontres formelles et informelles ;
- Partager les productions et expertises, valorisation des avis, rapports et contributions respectifs ;
- Mutualiser des problématiques et la construction de réflexions croisées ;
- Organiser des événements communs, séminaires, ateliers ou publications sur des enjeux clés du territoire ;
- Accroître la visibilité des démarches participatives ;
- Plaider pour la place des citoyens dans la construction des politiques publiques ;
- Contribuer à revitaliser l'exercice démocratique dans un contexte de défiance institutionnelle ;
- Mener des actions conjointes de plaidoyer auprès des décideurs publics pour renforcer la place des citoyens dans la gouvernance des territoires.

Par cette charte, le CESER Grand Est et les Conseils de développement du Grand Est réaffirment leur volonté commune de faire vivre une démocratie participative engagée sur le territoire du Grand Est.

Marie-Claude Briet-Clémont
Présidente du CESER Grand Est

Les Conseils de
développement du Grand Est